

BON DE COMMANDE

marché public négocié passé en application de l'article 30.8
du décret n°2016-360 commande à prix ferme

ALPES ISERE HABITAT 5 RUE ALBERT SAMAIN HENRI WALLON 38400 ST MARTIN D'HERES Interlocuteur commande : ZOUBA RATIBA Vérificateur prestation : Date début intervention : 15/09/2022 Date fin intervention : 25/09/2022	EMS - JUEN 16 RUE BAUDELAIRE 38500 VOIRON N° fournisseur : 238056 Tel : 06 81 72 09 70 E-mail : commande.emsjuen@ems-batiment.fr
---	--

N°Commande	Date	N°Marché	N° d'Opération	Devis
22036695-1	15/09/2022			

Adresse d'exécution : 00738L0026 3 IEME ETAGE

GARCIA MARLENE
24 RUE DES TONNELIERS
PORTE 26
38570 LE CHEYLAS
04.76.40.93.04 , 06.59.90.48.75

N° de sinistre :

Objet de la commande	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
Réclamation PL/325257 URGENT vitre A FAIRE EN URGENCE - voir photos décollement de la vitre de son cadran, risque de chute - plus d'isolation thermique merci d'intervenir en urgence, si non possible de répare/changer de vitre des maintenant merci de mettre en sécurité afin d'éviter tout accident A partir du : 15/09/2022 Date limite d'intervention : 23/09/2022 Accès logement : Locataire en place Coordonnées du client : Madame Garcia Marlene 0476409304 0659904875 Adresse : 00738L0026 3 Ieme Etage PORTE 26 24 RUE DES TONNELIERS 38570 LE CHEYLAS			

IMPORTANT : NOS NUMEROS DE COMMANDE ET DE FOURNISSEUR DOIVENT IMPERATIVEMENT APPARAÎTRE SUR LES FACTURES

Vos factures doivent être déposées sur le portail CHORUS PRO : <https://chorus-pro.gouv.fr/>

Règlement par VIREMENT à 30 jours date de réception de la facture.

ALPES ISERE HABITAT

CS 32549 – 38035 GRENOBLE CEDEX 2

En cas de non réalisation des travaux ou livraison dans les délais, une pénalité vous sera appliquée.
Elle ne pourra pas dépasser 5% du montant du marché

Attestation simplifiée¹

Référence commande : 22036695-1
Fournisseur : EMS - JUEN
Référence ESI : 00738L0026

1) Identité du client ou de son représentant

Je soussigné(e) :
Nom : ALPES ISERE HABITAT Prénom :
Adresse : Commune : Code postal :

2) Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue de ces travaux :

☐ maison ou immeuble individuel ☒ immeuble collectif ☐ appartement individuel
☐ autre (précisez la nature du local à usage d'habitation) [AUTNAT]

Les travaux sont réalisés dans :

☐ un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de plus de 50% des millièmes de l'immeuble
☐ un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse² : 24 RUE DES TONNELIERS Commune : LE CHEYLAS Code postal : 38570

dont je suis : ☒ propriétaire ☐ locataire ☐ autre (précisez votre qualité) : [AUTQUAL]

3) Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation, les travaux :

☒ n'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement).

☒ n'affectent pas plus de cinq des six éléments de second œuvre suivants :

Cochez les cases correspondant aux éléments affectés :

☐ planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ huisseries extérieures ☐ cloisons intérieures
☐ installations sanitaires et de plomberie ☐ installations électriques ☐ système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB : tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit.

☒ n'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors œuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors œuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %.

☒ ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction.

☐ j'atteste que les travaux ont la nature de travaux d'amélioration de la qualité énergétique portant sur la fourniture, la pose, l'installation ou l'entretien des matériaux, appareils et équipements mentionnés au 1 de l'article 200 quater du code général des impôts (CGI) et respectant les caractéristiques techniques et les critères de performances minimales fixés par l'article 18 bis de l'annexe IV au CGI dans sa rédaction issue de l'arrêté du 29 décembre 2013.

☐ J'atteste que les travaux ont la nature de travaux induits indissociablement liés à des travaux d'amélioration de la qualité énergétique soumis au taux de TVA de 5,5 %.

4) Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de la TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 20 % ou 10 %) et le montant de la TVA effectivement payé, TVA au taux de :

- 10 % pour les travaux d'amélioration, de transformation, d'aménagement et d'entretien portant sur des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de 2 ans ;

- 5,5 % pour les travaux d'amélioration de la qualité énergétique des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de 2 ans ainsi que sur les travaux induits qui leur sont indissociablement liés.

Fait à : ST MARTIN D'HERES, le 15/09/2022

(1) Pour remplir cette attestation, cochez les cases correspondant à votre situation et complétez les rubriques en pointillés. Vous pouvez vous aider de la notice explicative.

(2) Si différente de l'adresse indiquée dans le cadre 1)

Attestation simplifiée (Annexe)

- Référence de la commande : 22036695-1
- Nom du fournisseur de la commande : EMS - JUEN

Liste des éléments de patrimoine concernés par la présente commande et ouvrant droit à taux réduit de TVA :

Référence	Adresse
00738L0026	24 RUE DES TONNELIERS PORTE 26 38570 LE CHEYLAS